

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU LUNDI 22 FÉVRIER 2021

SÉANCE OUVERTE A 20 H 00

Présent-e-s :

- M. André PHILIPP, Président
- Mmes Delfina GUARDIOLA, Irène MAIO, Véronique MOULLET-BOUCHARDY, Bansa SIGAM
- MM. Jonathan CHRISTIN, Bertrand FUMEAUX, Stéphane JOYE, Livio LANZA, José NODA GONZALEZ, Pascal RAEMY, Ludovic ZBINDEN

Excusée :

- Mme Nathalie HENRIOD

Exécutif :

- M. Dominique NOVELLE, Maire
Mme Christine RAMBACH, adjointe
M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Procès-verbal :

- Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2021
- II. RAPPORTS DE COMMISSIONS
- III. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
- IV. COMMISSION AD HOC – POUR L'ÉTUDE DU RÈGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL – DÉSIGNATION DES MEMBRES
- V. GRAND CONSEIL – PL 12854 – DÉTERMINATION DU CONSEIL MUNICIPAL
- VI. MOTIONS
- VII. QUESTIONS ET DIVERS

Le Président ouvre la séance, souhaite la bienvenue, remercie pour la présence des membres du Conseil municipal, excuse Madame Nathalie HENRIOD et salue la présence, dans le public, de Monsieur Philippe DUPERRIER.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2021

Le Président demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Madame MOULLET-BOUCHARDY à la page 4, souhaite apporter une modification du 4^{ème} paragraphe :

Texte d'origine :

Madame MOULLET-BOUCHARDY remercie la commission, estime qu'il s'agit d'une très bonne solution pour Aire-la-Ville. Le Conseil municipal s'est battu pour finaliser ce projet et n'a pas eu peur du référendum. L'Alternative et l'Entente ont fait bloc. Madame MOULLET-BOUCHARDY se félicite de cette cohésion lors de dossiers importants. La question financière pourra être traitée lors de l'établissement du budget, mais il faudra être vigilant. Toutefois, il s'agit d'un message important pour les Aérien-ne-s.

Proposition de modification :

Madame MOULLET-BOUCHARDY remercie la commission, estime qu'il s'agit d'une solution réfléchie. Le Conseil municipal a été ambitieux dans son projet de crèche et n'a pas eu peur du référendum. L'Entente et l'Alternative ont fait bloc et ceci était important aux yeux des Aérien-ne-s. Il faudra cependant être attentifs lors de la préparation du prochain budget à ce que chaque commission fasse un effort dans ses dépenses.

Aucune autre remarque ni question n'étant formulée, le Président demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2021, avec la modification proposée par Madame MOULLET-BOUCHARDY.

11 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

II. RAPPORT DE COMMISSION

Aucun rapport.

III. COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

Le Président passe la parole à Monsieur NOVELLE.

- SIG – Campagne de prospection géothermie : informe que dès le 12 septembre 2021, un camion va sillonner des parcelles privées et communales pour établir une cartothèque en 3 D (la cartothèque en 2D ayant déjà été réalisée). L'intervention aura lieu entre 21h00 et 6h00. Tous les propriétaires concernés seront informés par les SIG et pourront demander une expertise d'huissier. Monsieur NOVELLE ajoute que la Commune a donné les noms des locataires de champs (agriculteurs) afin que les SIG puissent organiser le passage des camions.
- PET – récupération – 2020 : la Commune a reçu le certificat pour les 3'900kg de PET collectés, ce qui représente une économie de 3'700L de pétrole.
- COVID-19 – Épicerie et buvette de la zone sportive : en cette période de pandémie, la Commune a décidé de reconduire la gratuité des loyers depuis novembre 2020 et jusqu'à nouvel avis.

- Parcelle N° 74 / chemins de Mussel/Vieux-Bac / propriété de Monsieur BOSSON : conformément à l'autorisation de construire, des travaux de remblai et remodelage ont débuté, pour une durée de 18 mois.
- Tennis club : les travaux seront prochainement finalisés. Le Président du club sera informé.
- Conseil municipal / voyage de fin de législature : le voyage prévu en 2020 a été reporté en mai 2021. Un point de situation est prévu avec le voyageur à la mi-mars. Monsieur NOVELLE rappelle que la somme prévue anciennement au bilan a dû être déplacée dans le budget de fonctionnement 2021. Cette somme de CHF 50'000.00 devra être utilisée en 2021 – éventuellement au moyen d'un bon qui permettrait de reporter une nouvelle fois le voyage. Des informations suivront.

Le Président passe la parole à Madame RAMBACH.

- Mérite communal : le jury s'est réuni et a décerné le Mérite à Mademoiselle Marie MAZUAY, 15 ans, distinction dans le domaine sportif (championne suisse de voile / Nacra 15).
- Fonds d'archives privées : sur proposition de l'archiviste communale, Madame NICOD, l'Exécutif a été décidé de proposer à la population la valorisation d'archives privées (personne privée, association, groupement, entreprise ou autres). Il s'agira d'un don ou dépôt d'archives qui fera l'objet de la signature d'une convention. L'Exécutif a trouvé intéressant d'offrir cette prestation gratuite pour les deux parties. Il y a un intérêt pour les descendances qui ne souhaitent pas conserver ces archives de les remettre à la Commune qui pourra ainsi constituer une *mémoire* grâce à des photos, documents divers, toujours en lien avec la vie de la Commune.
- *Une tulipe pour la vie* – hommage national aux victimes du cancer du sein : la Commune participe pour la deuxième année à la campagne de sensibilisation. En 2020 et à cause de la pandémie, la campagne n'avait pas été mise en valeur. Toutefois, 422 communes suisses (dont 36 communes genevoises) avaient participé. En 2021, Aire-la-Ville a renouvelé son engagement, une tulipe rose pour 7 tulipes blanches (représente la proportion de femmes victimes de cette maladie) ont été plantées dans les bacs situés devant le panneau d'affichage à proximité de la Mairie.

Le Président passe la parole à Monsieur APOTHELOZ qui n'a aucune communication.

IV. COMMISSION AD HOC – POUR L'ÉTUDE DU RÈGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL – DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le Président passe la parole à Monsieur NODA GONZALEZ.

Monsieur NODA GONZALEZ informe que l'Entente a désigné :

- Madame MAIO
- Monsieur JOYE
- Monsieur CHRISTIN
- Monsieur NODA GONZALEZ

Pour l'Alternative, Monsieur LANZA informe que les membres suivants ont été désignés :

- Madame HENRIOD
- Monsieur FUMEAUX

Monsieur NODA GONZALEZ est candidat à la Présidence.

Suite à ces propositions, le Président met au vote les 6 candidats ainsi que le Président.

- Madame HENRIOD
- Madame MAIO
- Monsieur CHRISTIN
- Monsieur JOYE
- Monsieur FUMEAUX
- Monsieur NODA GONZALEZ (Président)

11 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Les membres de cette commission ad hoc seront convoqués ultérieurement.

V. GRAND CONSEIL – PL 12854 – DÉTERMINATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Président demande si tout le monde a bien reçu et lu les documents (courrier du Grand Conseil du 7 janvier 2021 et le projet de loi 12584).

Le Président ouvre la discussion. Il rappelle que les membres du Conseil municipal doivent se déterminer et rendre réponse au Grand Conseil pour le 1^{er} mars 2021.

Madame MOULLET-BOUCHARDY se souvient que lors de la séance du 27 janvier, il avait été souligné qu'Aire-la-Ville est une petite commune, qu'il semble difficile de mobiliser des personnes pour cette tâche, d'autant qu'il y a peu d'absentéisme des membres élus et qu'il n'est pas à l'ordre du jour d'adhérer à cette proposition.

Madame MAIO rejoint la position de Madame MOULLET-BOUCHARDY.

Le Président met au vote le principe du maintien du fonctionnement actuel, soit contre ce projet de loi.

11 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Ecrire et informer le Grand Conseil.

VI. MOTIONS

Le Président demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

VII. QUESTIONS ET DIVERS

Madame MOULLET

- PET – récupération : suite à la communication de Monsieur NOVELLE, demande si l'information peut être relayée dans le Bulletin d'information ou sur le site. Madame RAMBACH informe que la prochaine édition du bulletin (mars 2021) vient d'être imprimée. L'information sera insérée sur le site, pourra être mise dans l'édition de juin du Bulletin d'information et apparaîtra dans le rapport administratif 2020.
-

Madame SIGAM

- Archives : demande si une personne s'occupe des archives communales. Madame RAMBACH informe que Madame NICOD, archiviste, est mandatée pour gérer les archives de la Commune. Elle travaille également pour la Commune de Bernex. D'autre part, l'espace de stockage sera agrandi pour accueillir ce fonds d'archives privées. Il s'agit bien d'un dépôt/don qui a un lien avec la Commune. Cette proposition est inspirée de la Commune de Bernex. Ces documents pourront être utilisés par la Commune à différentes occasions. Madame SIGAM trouverait intéressant d'ouvrir les archives communales à la disposition de chercheurs. Madame RAMBACH informe qu'une collaboration existe déjà avec les archives cantonales et que la gestion des archives doit respecter une procédure. Madame NICOD pourrait à l'occasion venir présenter son travail. Monsieur NOVELLE ajoute que des personnes de la Commune ont des trésors dans leur cave pour lesquels les descendants n'ont pas nécessairement d'intérêt et préfèrent s'en séparer. Il donne l'exemple d'une personne qui est en train de faire cette démarche et a déjà remis à la Mairie quelques documents en lien avec la Commune. Madame SIGAM trouve que c'est une très bonne idée.

Monsieur RAEMY

- Déchetteries : interpelle la commission des routes, déchets, espaces verts suite au constat que les déchetteries débordent, notamment au niveau du papier/carton (probablement à cause du COVID et des commandes en ligne). Demande s'il est possible d'augmenter les passages. Monsieur PHILIPP, en qualité de Président de la commission, se tourne vers l'Exécutif. En effet, parfois, les containers sont bloqués. Monsieur NOVELLE prend note et informe que la question pourra être débattue à l'occasion d'une séance de commission. Avant Noël, des mesures avaient été prises pour limiter les débordements. Toutefois, souvent il s'agit d'incivilités. Les containers ne sont pas toujours pleins et il est rappelé qu'il y a 4 déchetteries et que les habitants peuvent se déplacer si l'une d'elle devait être remplie. L'augmentation des tournées a un coût et pourra faire l'objet d'une prise en compte, par la commission, lors de l'établissement du budget.

Monsieur ZBINDEN

- Bulletin d'information : demande s'il est possible de promouvoir le commerce local (épicerie, restaurant café du Levant, buvette) afin de leur donner une visibilité, d'inciter les habitant-e-s à consommer dans la Commune. Madame RAMBACH rebondit et informe qu'une nouvelle rubrique a été créée *la parole est à vous* (pour les association/groupement). Concernant l'Épicerie précisément, la Mairie a sollicité la gérante à deux reprises lors des premières éditions, sans retour à ce jour. Madame RAMBACH rappelle que ce bulletin d'information est un outil de communication de la Mairie, mais que les commerces locaux délivrant des prestations et services à la population communale peuvent tout à fait se présenter, sous réserve de faire directement de la publicité.

Monsieur LANZA

- Zone sportive : signale que l'horloge de la patinoire est toujours à l'heure d'été.

Le Président clôt la séance à 20h31.